

MAIRIE DE ROQUEFORT SUR GARONNE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 13 novembre 2025-

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 12
 Ayant donné procuration : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 VOTES : Contre 0 Pour : 12
 Date de la convocation : 30/10/2025

Objet 2 : Instauration d'un droit de place – Le Chick

L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre à 18 h 45, le Conseil Municipal de la Commune de ROQUEFORT SUR GARONNE, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Jean-Bernard PORTET, Maire.

Etaient présents : Mrs BRESTEAU, CASTEX, GAILLARD, DANTIN, SALANDINI, ZORDAN, SOULA, DUCLOS, BONZOM
 Mmes REY, BRETOU

Absent : M. FAIVRE

Absents excusés : M. BRETOU

Secrétaire de séance : Mme REY

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'instaurer un droit de place pour Julien DUPUY domicilié à MARSOULAS 31260 qui doit installer un Food Truck « Le Chick » sur le domaine public, Place du Pré commun, deux fois par mois.

Il propose de fixer le tarif annuel à 100,00 €.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte l'instauration d'un droit de place à Julien DUPUY pour l'installation d'un Food Truck « Le Chick » sur le domaine public
- Fixe le tarif annuel à 100,00 €

Fait à Roquefort sur Garonne,
 Le 13 novembre 2025

Le Maire,

Jean-Bernard PORTET

